Communiqué de presse

Nanterre, le 16 novembre 2026

Patrimoine en péril : le Fonds AXA pour le Progrès humain révèle les 6 sites soutenus en 2026, avec la Fondation du patrimoine

- **AXA révèle les 6 sites patrimoniaux qui recevront respectivement une dotation de 100 000€ pour soutenir leurs travaux de sauvegarde et de restauration ; une dotation accordée par le Fonds AXA pour le Progrès humain, le fonds de dotation des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA.**
- **Les 6 sites des régions de métropole et d'outre-mer ont été sélectionnés par le grand public via un vote en ligne, organisé du 18 septembre au 11 octobre 2026, et réunissant près de 93 000 internautes.**
- **Ces dotations complèteront les fonds octroyés par la Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, ainsi que les collectes de dons lancées par la Fondation.**

Cette année encore, ce sont 18 sites patrimoniaux des régions de métropole et d'outre-mer, parmi les 100 sites départementaux lauréats 2026 du Loto du Patrimoine, qui ont été proposés au vote des internautes. Près de 93 000 personnes ont voté pour choisir leurs 6 monuments préférés.

Chaque site recevra une dotation de 100 000€ du Fonds AXA pour le Progrès humain. Celle-ci complètera les fonds octroyés par la Mission Patrimoine. Les projets lauréats du vote 2026 rejoignent les 38 sites qui ont déjà pu bénéficier du soutien d'AXA depuis 2019.

« Notre engagement aux côtés de la Fondation du patrimoine traduit une conviction forte du Fonds AXA pour le Progrès humain : préserver le patrimoine, c'est faire vivre nos territoires, renforcer leur résilience et leur attractivité. En contribuant à la restauration de ces six lieux, nous soutenons bien plus que des pierres : des savoir-faire, des emplois, des histoires partagées et un sentiment d'appartenance que nous souhaitons transmettre aux générations futures. » déclare **Clément Rouxel**, Délégué général du Fonds AXA pour le Progrès humain.

*« Grâce au soutien essentiel du Fonds AXA pour le Progrès humain et avec le vote ouvert au grand public, 6 nouveaux sites patrimoniaux en péril vont être sauvés ! Partenaire et mécène de la Mission Patrimoine depuis 2019, le Fonds AXA pour le Progrès humain constitue, avec le Loto du patrimoine, un levier financier déterminant pour la sauvegarde des sites sélectionnés. »*précise **Alexandre Giuglaris**, Directeur général de la Fondation du patrimoine.

En 2025, le Fonds AXA pour le Progrès humain a renouvelé son soutien à la Fondation du patrimoine jusqu'en 2027.

Les 6 projets soutenus en 2026 :



Le Jardin d'hiver de Villiers-sur-Marne, dans le Val-de-Marne (94)

Le Jardin d'hiver, l'orangerie, les serres horticoles et le potager de la Villa Michot, construite vers 1870, constituent l'un des ensembles patrimoniaux les plus remarquables du Val-de-Marne. Ils témoignent de l'engouement des élites du XIXe siècle pour la botanique, l'horticulture et les jardins d'agrément. Ces espaces, conçus comme de véritables lieux de promenade et de sociabilité, associaient recherche esthétique et expérimentation végétale. Aujourd'hui en partie réhabilité, le domaine conserve l'esprit de cette composition paysagère historique. Véritable transition verte entre le centre-ville et le quartier des Hautes Noues de Villiers-sur-Marne, la Villa Michot constitue aujourd'hui un poumon paysager de près de 8 500 m².

La restauration des jardins d'hiver et des serres horticoles permettra d'y installer un tiers-lieu culturel dédié à la création, aux expositions, aux résidences, aux pratiques artistiques et aux initiatives participatives. Ce futur espace accueillera également des actions de sensibilisation à l'écologie urbaine.



La serre de Bary à Strasbourg, dans le Bas-Rhin (67)

Construite entre 1884 et 1885, la serre de Bary du jardin botanique de l'Université de Strasbourg est le seul élément architectural subsistant des grandes serres impériales dessinées par Hermann Eggert, l'un des architectes du complexe universitaire wilhelmien. Elle tient son nom d'Anton de Bary, médecin et botaniste de renom, premier recteur de l'Université qui a supervisé le projet. Elle est dédiée à la culture du nénuphar géant d'Amazonie (« Victoria Regia »). En 1958, un orage de grêle a fortement endommagé sa structure et a détruit l'ensemble des grandes serres voisines. Pour des raisons de sécurité, l'édifice est fermé au public depuis 2009 et n'accueille plus de végétaux.

La restauration de la serre permettra de relancer la culture du nénuphar Victoria Regia et son étude par les chercheurs et étudiants de la Faculté des Sciences de la Vie, située au cœur du jardin botanique. Des visites guidées patrimoniales et des actions de médiation scientifiques y seront également organisées.



© Quentin Trillot

La Grange Fauré à Annecy, en Haute-Savoie (74)

Située dans le parc public de la Villa Dunand, au cœur du périmètre patrimonial d'Annecy-le-Vieux, la Grange Fauré bénéficie d'un cadre exceptionnel avec sa vue panoramique sur le lac d'Annecy. La grange, qui conserve en sous-sol des pressoirs témoignant de son passé rural, constitue une dépendance agricole de la villa où séjourna le compositeur Gabriel Fauré de 1919 jusqu'à sa mort, en 1924. Ce lieu chargé d'histoire, où furent notamment reçus Joséphine Baker ou le compositeur Alfred Cortot, constitue un patrimoine architectural et mémoriel rare, au cœur de l'ancienne commune d'Annecy-le-Vieux.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Amiral » de la Ville d'Annecy, le projet de restauration de la Grange Fauré ambitionne de redonner vie à ce lieu emblématique en le transformant en tiers-lieu dédié à l'alimentation. Sur environ 350 m², le bâtiment réhabilité accueillera un café bar, une boulangerie et des espaces événementiels, réunissant acteurs locaux, habitants et associations autour d'une programmation variée.



© Cédric Zacchia 2023

Le Château de Bonaguil à Saint-Front-sur-Lémance, dans le Lot-et-Garonne (47)

Le Château de Bonaguil, construit au XIIIe siècle, a été fortement remanié à la fin du Moyen Âge par le baron Bérenger de Roquefeuil. Cette véritable forteresse est alors réputée comme « imprenable ». Le château est démantelé à la Révolution puis abandonné à l'état de ruine. Il faut attendre son rachat par la commune de Fumel en 1860 pour amorcer sa sauvegarde. Classé Monument historique en 1862, il fait l'objet de restaurations partielles au cours des années 1900 et 1980.

Alors que près de de 70 000 personnes visitent le Château chaque année, les travaux de restaurations urgents doivent permettre de poursuivre les activités de visites guidées et d'événements médiévaux, et de proposer de nouvelles expositions.



La chapelle Notre-Dame de Salut à Fécamp, en Seine-Maritime (76)

Perchée en haut de la falaise à 110 mètres au-dessus de la mer, la chapelle Notre-Dame de Salut existe depuis le Moyen Âge et a été fondée par le duc de Normandie Robert le Magnifique, père de Guillaume le Conquérant. Dernier lieu ancestral de l'identité maritime fécampoise, la chapelle occupe une place particulière pour les habitants, étant celle des marins et plus particulièrement de ceux qui ont péris en mer. De nombreux ex-voto y sont conservés. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le clocher est soufflé par une explosion. Il sera restauré avec du ciment et de l'amiante, qui le fragilisent aujourd'hui.

La chapelle est aujourd'hui fermée au public pour des raisons de sécurité. Une fois restaurée, elle rouvrira au public et sera pour la première fois accessible aux personnes à mobilité réduite.



Le Musée de Villèle à Saint-Paul (La Réunion - 972)

Le domaine de Villèle, au cœur d'un important domaine agricole de Saint-Paul à La Réunion, a été constitué durant la seconde moitié du XVIIIe siècle par la volonté d'une riche famille créole, les Panon-Desbassayns. En 1976, le domaine devient le musée historique de Villèle qui témoigne, grâce à l'ancien patrimoine colonial, de l'histoire économique et sociale de La Réunion où subsistent de nombreuses traces visibles et sensibles de la période de l'esclavage, de l'engagisme et du colonat.

Les bâtiments historiques vont être restaurés, dans le cadre d'un projet global de réhabilitation et valorisation, comprenant la construction de trois bâtiments neufs pour l'accueil, les services et des espaces pédagogiques, ainsi que des travaux d'aménagement extérieur du site.

A PROPOS du Fonds AXA pour le Progrès humain

Le Fonds AXA pour le Progrès humain rassemble les principales actions philanthropiques du Groupe AXA et des Mutuelles d'assurances AXA, en France et à l'international. Doté de 60 millions d'euros par an, ce fonds de dotation vise à amplifier le soutien des projets à impact des quatre domaines historiques du mécénat d'AXA : science, nature, solidarité et culture. Le Fonds AXA pour le Progrès humain s'inscrit pleinement dans le prolongement de la mission d'AXA : « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et met en œuvre sa vision élargie de la protection, qui s'étend à la résilience des sociétés et à la réduction des inégalités, dès aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour plus d'infos : Fonds AXA pour le Progrès humain

A PROPOS de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 1 550 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a 30 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 46 400 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 600 projets ouverts aux dons sur son site internet.

Consulter le site internet (https://www.fondation-patrimoine.org)

CONTACTS PRESSE :

AXA France
Antoine DEMIERE – 06 87 77 43 53 – antoine.demiere@axa.fr
Hélicia CHALON – 06 74 66 98 36 - helicia.chalon@axa.fr

Fondation du patrimoine
Pierre-Antoine CHASSAGNE – 06 37 84 67 26 – pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org

A PROPOS de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine » dont le produit est attribué à la Fondation du patrimoine. Déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, le succès du Loto du patrimoine est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt patrimonial, culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

18 projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et d'outre-mer et 1 projet par département sont soutenus chaque année grâce à ces jeux par la Fondation du patrimoine. Le Loto du patrimoine a un triple objectif :
- Identifier le patrimoine en danger, au regard de son intérêt patrimonial et culturel, de l'urgence de sa restauration, et de son état de péril,
- Mobiliser des fonds permettant de contribuer au financement des chantiers de restauration,
- Valoriser le patrimoine en favorisant les initiatives de développement de l'économie locale (et notamment le tourisme) par le patrimoine, dans le but de revitaliser les territoires.